

Mesdemoiselles Beraud l'Aînée et la Cadette
 Pour appeler leurs gens font marcher la sonnette,
 Et l'on voit aussitôt ou Bruvette ou Nanette.

Mesdemoiselles Beraud l'Aînée et la Cadette,
 Voudraient voir l'Opéra de *Cadmus* ou d'*Admète*,
 Mais l'on ne voit ici que de franches mazettes.

Mesdemoiselles Beraud l'Aînée et la Cadette
 Je prends congé de vous et de vos deux cornettes,
 Je m'en vais à Paris, et je vous y souhaite.

Mesdemoiselles Beraud l'Aînée et la Cadette,
 Souvenez-vous de moi, et dans votre cassette,
 Gardez bien mes chansons, ce ne sont point sonnettes.

Nos deux demoiselles sont, sans doute, les mêmes que les deux sœurs louées par Le Pays dans la seconde partie de ses *Pièces choisies* (1). Madame R. (peut-être madame de Rochebonne) voulait en faire épouser une à ce poète (2), mais elle ne put y réussir. Il nous souvient que, sous la Restauration, demeurait, place neuve Saint-Jean, un de leurs petits neveux ; c'était un vieux célibataire, second tome de l'Harpagon de Molière. Un jour, son domestique n'ayant pu trouver le domicile de la personne chez laquelle il l'avait envoyé ; sur son refus d'y retourner, il se fâcha tout rouge, et lui dit : « Eh ! bien, j'irai moi-même, mais donne moi tes souliers, car il n'est pas juste que j'use les miens en faisant ton service. »

S'il fallait en croire Gacon, Coulanges aurait voulu que Baillet le mit au rang des poètes lyriques. Cette prétention, vraie ou supposée, fournit au *Poète sans fard* le sujet de cette épigramme :

Coulange a grand tort, s'il prétend,
 Pour quelques chansonnettes,

(1) La Haye, 1681, in-12, p. 51 et 55.

(2) *Nouvelles œuvres de Le Pays*, Paris 1772, tome 2, p. 257.